

Jean-Pierre Sueur est intervenu en séance publique au Sénat ce mardi 2 juillet, pour plaider la cause d'une relance de l'action du BRGM en matière d'investissement dans l'exploration et la recherche minières. Il a exposé le besoin de la France en métaux rares et stratégiques, y compris pour la transition énergétique. Il a souligné par ailleurs que, contrairement aux États-Unis, à la Chine et au Canada, la France avait abandonné l'exploration minière, alors que le BRGM fut par le passé très actif en ce domaine. Il a souligné que le BRGM s'engageait à respecter les meilleures normes environnementales et sociales pour la mise en œuvre de tels projets. Il a demandé que l'État aide financièrement le BRGM pour mener à bien ces projets et cette politique de relance minière.

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances, a notamment répondu à Jean-Pierre Sueur : *« Nous partageons votre souci de sécuriser les approvisionnements des entreprises françaises en matières premières et tout particulièrement en métaux stratégiques. La relance de l'activité minière sur le territoire ou à l'étranger avec l'appui du BRGM fait partie des solutions. Le BRGM est un acteur de premier plan au sein du comité des métaux stratégiques, que ce soit pour la veille stratégique, pour les solutions technologiques de production de métaux critiques par le recyclage ou pour la mise en évidence de ressources primaires en France et à l'étranger. La réforme du code minier a pour ambition de permettre l'émergence de projets miniers exemplaires. »*